





Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-97

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

cdH

Monsieur Maxime PREVOT

Président

Rue du Commerce, 123

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Monsieur le Président,

Concerne : Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles







Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-98

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

Écolo Madame Rajae MAOUANE Monsieur Jean-Marc NOLLET

Co-Présdents

Avenue de la Marlagne 52

5000 Namur

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président,

Concerne: Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles







Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-99

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

Défi

Monsieur François DE SMET

Président

Chaussée de Charleroi, 127

1060 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Monsieur le Président,

Concerne : Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles







Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-100

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

MR

Monsieur Georges-Louis BOUCHEZ

Président

Avenue de la Toison d'Or, 84-86

1060 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Monsieur le Président,

Concerne : Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles







Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-101

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

PS

Monsieur Paul MAGNETTE

Président

Boulevard de l'Empereur, 13

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Monsieur le Président,

Concerne : Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles







Nos ref.: LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/mvm/2020-102

Vos corresp.:

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe: 1

ptb

Monsieur Peter MERTENS

Président

Boulevard Lemonnier 171,

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juillet 2020

Monsieur le Président,

Concerne : Augmentation du Fonds COVID - Période d'éligibilité.

Les trois Fédérations des CPAS du pays ont eu confirmation de la décision du Conseil des Ministres d'augmenter de 110 millions le Fonds COVID.

À cet égard, nous avons adressé un courrier à la Première Ministre, aux Vice-Premiers Ministres et Ministres de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le 3 juillet dernier, afin de formuler des réserves pour que cette décision forte ne soit pas inopérante.

Vous trouverez, sous couvert de la présente et pour votre parfaite information, la copie dudit courrier.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la
Fédération des CPAS de
l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Karine LALIEUX
Présidente de la Fédération
des CPAS Bruxellois
Association Ville &
Communes de Bruxelles